

Bulletin d'Information sur l'Édition Scientifique

Janvier 2019

Suite à la discussion sur la négociation avec Springer qui a eu lieu au sein de l'Institut Elie Cartan de Lorraine, l'idée a émergé de créer au niveau national deux listes de diffusion autour de l'édition scientifique :

- Liste de diffusion pour les personnes souhaitant discuter ou participer à des actions sur l'édition scientifique :

https://listes.math.cnrs.fr/www/info/editionscientifique_actifs

- Liste de diffusion d'un bulletin d'information, pour les personnes souhaitant être tenues au courant de l'actualité concernant l'édition scientifique (2 à 3 numéros par an) :

https://listes.math.cnrs.fr/www/info/editionscientifique_newsletter

Cette initiative vise à mieux organiser la communauté mathématique française (pour commencer...) sur ce sujet. N'hésitez pas à vous inscrire et à faire connaître ces deux listes !

Vous tenez entre vos mains le premier bulletin d'information ; n'hésitez pas à la faire circuler autour de vous et notamment dans votre établissement (mail, salle café,...). Ce numéro a été rédigé par quelques mathématiciens inscrits sur la liste [editionscientifique_actifs](https://listes.math.cnrs.fr/www/info/editionscientifique_actifs).

1. QUELQUES LIENS UTILES

2. PRÉSENTATION DU CENTRE MERSENNE

3. NÉGOCIATION SPRINGER

4. NÉGOCIATION ELSEVIER

5. NÉGOCIATION MathSciNet

6. PLAN S

1. QUELQUES LIENS UTILES

1.1. Guide de bonnes pratiques

Le Réseau National des Bibliothèques de Mathématiques (RNBM) a réalisé un guide de bonnes pratiques :

Accès ouvert, publications mathématiques : que puis-je faire concrètement pour changer les choses ?

<https://www.rnbn.org/acces-ouvert/>

A lire et à faire connaître !

1.2. Des listes de revues Diamond Open Access ou “mathematicians-friendly”

Vous venez de finir un article et vous vous demandez où le soumettre ?

Des listes de revues gratuites pour le lecteur ET pour l'auteur (Diamond Open Access) sont disponibles sur les sites du CIMPA, du journal NWEJM ou du Free Journal Network.

Plus généralement, vous trouverez sur la page

http://www.iecl.univ-lorraine.fr/~Karim.Ramdani/KR_BIB/FRIENDLY.html

une liste de revues “mathematicians-friendly” (avec un prix d'abonnement “raisonnable”) n'ayant aucun caractère officiel, réalisée de manière participative par des membres de

l'Institut Elie Cartan de Lorraine. Si vous souhaitez l'enrichir en suggérant un nom de revue, il vous suffit d'envoyer un message à Karim Ramdani (karim.ramdani@inria.fr).

1.3. Comité pour la Science Ouverte

Mis en place l'année dernière par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Comité pour la Science Ouverte "a pour mission de proposer des orientations et d'instruire ses sujets sur les questions de Science Ouverte, d'impulser et d'accompagner les actions associées, dans une structure fluide facilitant l'expression et la remontée des idées, suggestions et contributions aux différents groupes de travail".

Pour en savoir plus : <https://www.ouvrirelascience.fr/>

1.4. Données sur les APC

Le Consortium Couperin, qui négocie au niveau national les ressources documentaires électroniques de l'enseignement supérieur, a lancé en 2017 une enquête nationale pour collecter les données des APC (frais payés par les auteurs dans les revues auteur-payeur) des établissements français.

Les premières données sont désormais disponibles :

<https://treemaps.intact-project.org/apcdata/openapc/#institution/country=FRA&period=2017>

A noter que le même lien permet également de consulter les données par pays.

2. PRÉSENTATION DU CENTRE MERSENNE

Lancé en 2018, le Centre Mersenne est développé par la cellule Mathdoc, avec le soutien de ses tutelles (CNRS et Université de Grenoble Alpes). Il a pour vocation de promouvoir la diffusion de publications scientifiques en libre accès diamant : pas de frais d'abonnement pour le lecteur, pas de frais de publication pour le chercheur. À cette fin, le centre Mersenne développe :

- d'une part, *une plateforme de diffusion*, qui permet aux chercheurs d'accéder sans limitation aux contenus des revues qui sont membres du centre Mersenne :
- d'autre part, *une palette d'outils éditoriaux*, qui permet aux comités de rédaction de gérer le flux de leur revue de A à Z - de la soumission des articles à la fabrication des volumes. Les services de base, tels que la mise en ligne des articles ou l'installation du logiciel de gestion éditoriale, sont gratuits pour la revue. Certains services payants sont en option.

À ce jour, le centre Mersenne diffuse toutes les revues du Cedram, soit 9 revues, 1 livre, 6 actes et séminaires.

Il héberge aussi des revues nouvelles, telles que les Annales Henri Lebesgue. Un autre exemple est le lancement de la revue Algebraic Combinatorics, née de la démission du comité de rédaction du Journal of Algebraic Combinatorics édité par Springer !

Plus généralement, le centre Mersenne est ouvert à des projets solides de revues nationales ou internationales, de toute discipline scientifique, sous condition de publication en LaTeX et en libre accès.

Voir aussi <https://www.centre-mersenne.org/>

3. NÉGOCIATION SPRINGER

- Montant du précédent contrat (2016-2018) : environ 5 millions d'euros par an.
- Au bout de plusieurs mois de négociation, l'offre obtenue par le consortium Couperin auprès de Springer a été acceptée par certains établissements (Grenoble, Orsay,

Franche-Comté,...) et refusée par plusieurs autres : le Cnrs, la CURIF, Inria,...). Les négociations vont sans doute reprendre dans les prochains mois. En attendant, les accès ont été coupés dans les établissements ayant refusé l'offre, mais à notre connaissance aucun retour ne semble indiquer que cela gêne les chercheurs.

- Pour finir, deux initiatives à saluer : bien avant de connaître l'offre Springer, l'Université Rennes 1 et l'Université de Lorraine ont décidé de ne pas renouveler leur abonnement institutionnel au bouquet de Springer. Une partie des crédits ainsi dégagés a alors été affectée au soutien financier d'initiatives vertueuses d'édition scientifique.

Pour en savoir plus :

<http://factuel.univ-lorraine.fr/node/8472>

<https://openaccess.univ-rennes1.fr/actualites/lopen-access-luniversite-de-rennes-1>

4. NÉGOCIATION ELSEVIER

- Les négociations avec Elsevier (comme Springer) sont menées au niveau national par le consortium Couperin. Une clause imposée par Elsevier est que le montant des contrats signés ou des propositions en cours de négociation doivent rester secrets. On trouve néanmoins certaines informations sur le net ; ainsi le montant du précédent contrat (2014-2018) était de 172 millions d'euros, soit en moyenne 34,4 millions d'euros par an.
- Des négociations sont actuellement en cours avec comme objectif l'obtention d'une baisse de tarif significative (qui en connaît la teneur ?). L'étude de la dernière proposition de l'éditeur, en date du 28 novembre 2018 (qui en connaît la teneur ?) était à l'ordre du jour du CA de Couperin du 20 décembre 2018 (qui en connaît la teneur ?) et une décision a sans doute été prise (qui en connaît la teneur ?). Tout ça pour dire que le "secret" des discussions est problématique si on souhaite impliquer la communauté scientifique...
- A l'occasion de la première édition des Journées nationales de la science ouverte le 04/12/2018, Bernard Larrouturou, Directeur Général de la Recherche et de l'Innovation du ministère, a déclaré : *« S'agissant des négociations avec Elsevier, comme pour les années précédentes, nous avons choisi de renouveler le mode de gestion actuel. Nous aurons à verser le prix d'une licence nationale retenue sur une partie de la dotation des établissements, avec l'idée que les économies qui seront faites au niveau national donneront lieu à un versement à chaque établissement, qui en verra donc le bénéfice et pourra l'utiliser pour financer la science ouverte »*. En clair, le contrat avec Elsevier est un contrat national, pour tous les établissements de recherche. La part du contrat est directement prélevée sur la dotation ministérielle versée aux établissements. Si, comme Bernard Larrouturou l'espère, une baisse du montant du contrat est obtenue, cette baisse sera répartie entre les différents établissements qui verront le versement de leur dotation augmenter.

5. NÉGOCIATION MathSciNet

Fin 2018, la négociation MathSciNet avec l'American Mathematical Society (AMS) s'est achevée sur une hausse importante des tarifs : initialement de 3,5 %, elle est passée après discussion à 3,25 %. Pire, plusieurs établissements ont eu la mauvaise surprise de recevoir

en ce début d'année une facture indiquant plutôt une hausse de.... 6,3 %. Une discussion est actuellement en cours avec l'AMS à ce sujet.

Il serait plus que souhaitable que les mathématiciens commencent d'ores et déjà à réfléchir sur les leviers d'action disponibles pour que le rapport de force nous soit moins défavorable à l'avenir.

6. PLAN S

- Le plan S est une initiative de la Commission européenne et de la "cOAlition S", un consortium soutenu par le Conseil Européen de la Recherche et les agences de financement de la recherche de douze pays Européens. Il exige notamment que les articles scientifiques issus de travaux financés par les signataires du Plan S (l'ANR est signataire mais pas le CNRS) soient immédiatement en libre accès, sans aucune période d'embargo. La cOAlition S a pour objectif que ce plan soit opérationnel d'ici le 1er janvier 2020.
- Une consultation sur ce plan ouverte à tous se terminera le 1er février 2019, cf <https://surveys.scienceeurope.org/index.php/746597?lang=en>
Le plan S aura certainement un impact important, vu le nombre croissant d'institutions qui l'ont signé et aussi parce qu'il peut avoir une grande influence sur les choix qui seront faits par la commission européenne et le parlement européen pour l'Open Access.
- Point de vigilance : il ne faudrait pas que la question du libre accès et de son développement cache celles du coût pour le contribuable. En particulier, il n'est pas inutile de se poser les questions suivantes :
 - la mise en place du plan S réduira-t-elle la facture payée à Elsevier/Springer ?
 - Si ce n'est pas le cas, aura-t-on plus ou moins de leviers dans ce nouveau système pour réduire cette facture dans les négociations futures ?